CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E34488** **VALABLE JUSQU'AU** **10/06/2027**

ÉDITÉ LE 01/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Raison sociale : SARL RIBEIRO ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/07/2005

Capital : 7 000

LES NOIROTS
ZONE D'ACTIVITES LES HAUTS DE CHAGNY
71150 CHAGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE

Siret : 483 160 453 00021

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 11 047601

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-190137

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-190137

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 03 85 91 26 31 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
RIBEIRO DE MELO FRÉDÉRIC CO-GÉRANT / RIBEIRO DE MELO JEROME CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.ribeiroetfils.com

E-mail : contact@ribeiroetfils.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 865 348 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	9	26/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/04/2026 08:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.